



Protocole sanitaire Auditorium R. Noureev

En conformité avec les préconisations nationales (imposant le masque, le gel, et la distanciation en zone rouge dont fait partie l'Ile-de-France), le protocole définit ci-après les modalités d'accueil des spectateurs sur les spectacles de la saison du conservatoire Noureev ainsi que sur la programmation jeune public (gratuite uniquement).

SAISON DU CONSERVATOIRE

AVANT LE SPECTACLE

1. Les places sont numérotées (9 rangs en gradins, 3 rangs de chaises)
2. Toute manifestation se fait sur réservation préalable (pas de billetterie le jour J). Aucune pré-réservation pour les participants ne sera mise en place.

LE JOUR DU SPECTACLE

1. Le port du masque est obligatoire pour tous (publics, personnels, agents de sécurité) dès l'entrée dans le bâtiment, y compris pendant le spectacle.
2. L'entrée du public se fera par le couloir à jardin de l'auditorium (accès par le parking à l'arrière) ; la sortie du public se fera par le couloir à cour.
3. L'auditorium sera ouvert 45 minutes avant le début du spectacle afin de pouvoir placer le public dans le calme.
4. Une solution hydroalcoolique sera disposée à l'entrée de l'auditorium. La désinfection des mains pour toute personne y pénétrant sera obligatoire.
5. Deux agents du conservatoire Noureev (dont 1 régisseur en cas de disponibilité) seront chargés de placer le public, selon le plan qui aura été établi à partir du fichier de réservation.
6. La distanciation sociale sera respectée en laissant un siège vide entre chaque groupe (1,10 mètre de tête à tête, 55 cm entre deux accoudoirs).

PROGRAMMATION JEUNE PUBLIC À DESTINATION DES ÉCOLES

AVANT LE SPECTACLE

1. Les classes souhaitant assister à un spectacle jeune public à l'auditorium ou à la salle Gérard Philipe devront s'inscrire auprès du conservatoire. Après vérification de la jauge et de la possibilité de placer les classes dans la salle, une confirmation écrite de la Direction du conservatoire Noureev sera envoyée aux écoles.
2. Tout changement d'effectifs de classe en cours d'année devra impérativement être signalé au conservatoire Noureev afin d'évaluer la faisabilité d'accueillir ou non la classe (cf modification du plan d'occupation des sièges pour respecter la distanciation).

LE JOUR DU SPECTACLE

1. Le port du masque est obligatoire pour tous (enfants, enseignants, parents accompagnateurs, personnels, agents de sécurité) dès l'entrée dans le bâtiment, y compris pendant le spectacle.
2. L'entrée du public se fera par le hall du conservatoire Noureev ou le hall de la salle Gérard Philipe, classe par classe.
3. Les classes seront accueillies de manière échelonnée (horaires précisés à l'avance à l'école) afin



de pouvoir placer le public dans le calme.

4. Une solution hydroalcoolique sera disposée à l'entrée de l'auditorium ou de la salle Gérard Philipe. La désinfection des mains pour toute personne y pénétrant sera obligatoire.

5. Pour les spectacles à l'auditorium : deux agents du conservatoire Noureev (dont 1 régisseur en cas de disponibilité) seront chargés de placer le public, selon le plan qui aura été établi.

Pour les spectacles à la salle Gérard Philipe : trois agents du conservatoire Noureev (dont 1 régisseur en cas de disponibilité) seront chargés de placer le public, selon le plan qui aura été établi.

6. La distanciation sociale sera respectée : les publics seront installés par groupe classe en laissant un rang vide entre chaque classe.

Alice SEBBAG

Adjointe au Maire en charge de la Culture,
du Patrimoine et l'histoire de la Ville

Frédéric PETITTA

Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois
Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération